

Affiché en mairie le 15 septembre 2005

COMMUNE DE ROLAMPONT
COMPTE-RENDU
SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2005

L'AN DEUX MILLE CINQ, LE 12 SEPTEMBRE A VINGT HEURES TRENTE, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par Monsieur le maire le 7 septembre 2005, s'est assemblé sous la présidence de M. Michel Gallissot.

Étaient présents : M. Michel GALLISSOT, maire ; M^{me} RUEL, MM. PELLETIER, DELIN, adjoints ; M^{me} GERARD, MM. BALLAND, BOUVIER, maires-délégués ; M^{mes} DUCRET, ROBIN, RANC, M^{lles} DIOT, BROCHOT, MM. Patrick GALLISSOT, THOMASSIN, DEHAN, HERBERT, VOILLEQUIN, RACLOT, conseillers municipaux.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures 30.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

M^{lle} DIOT ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

N°0 Adoption du procès-verbal de la séance du 31 mai 2005.

Adopté à l'UNANIMITÉ

N°1 Approbation de la modification des statuts du Sits de Rolampont. Retrait de la commune de Charmes.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°2 Financement du service d'enlèvement des ordures ménagères. Maintien du régime de la redevance.

Adopté par 14 voix POUR et 4 ABSTENTIONS.

N°3 Revalorisation du tarif des repas servis à la cantine scolaire.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°4 Création de deux emplois d'agent technique territorial et d'un emploi en contrat d'accompagnement dans l'emploi.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°5 Décision modificative n°2005-01.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°6 Approbation d'une participation et d'une indemnité d'assurance.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°7 Admissions en non valeurs. Exercice 2005.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°8 Mise en place des périmètres de protection réglementaires autour du point d'alimentation en eau potable des communes de Tronchoy, Lannes et Charmoilles. Concours des services départementaux.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°9 Approbation du devis et de la convention France Telecom pour l'enfouissement des réseaux. Rue du Mennelet.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°10 Demande d'aide au reboisement.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°11 Subvention au bénéfice des jeunes sapeurs pompiers de Rolampont. Création d'une section de jeunes sapeurs pompiers. Habillement.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°12 Approbation de la réalisation d'une étude pour l'exploitation d'une nouvelle ressource en eau.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°13 Rachat d'une concession de cimetière.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°14 Approbation de la construction d'une baraque de chasse en forêt communale.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ M. MAIRE LÈVE LA SÉANCE LE 12 SEPTEMBRE 2005 A 23 HEURES 10.

Le maire,